

# Compte-rendu du conseil municipal du 29 novembre 2024

Ouverture de la séance à 20h12

**Présents :** Jean-Luc GUILLEMOT, Lydie LAVERGNE, Marie-Hélène COMBES, Martine MARCOU, Patrick SARLAT, José VIVANCOS et Franck CHARRON

**Excusés :** Elodie GUILLEMOT donne procuration à Jean-Luc GUILLEMOT, Christiane AVEROUS donne procuration à Lydie LAVERGNE

Madame COMBES est arrivée après le deuxième point à l'ordre du jour.

Lydie LAVERGNE est nommée secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du 27 septembre 2024.** Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.
- **Virement de crédit pour honorer la facture de la PAC de la salle des fêtes et des logements.** Il est décidé de procéder au virement de crédits afin d'honorer une facture d'investissement du fournisseur Calderon à imputer sur l'opération 124 pompes à chaleur. Le virement de crédit s'équilibre comme suit : En investissement : -790 au compte 2158 et + 790 € au 2188 opération 124. Approuvé à l'unanimité
- **Sollicitation du fonds de concours du Grand Cahors pour la PAC.** Par délibération, le conseil communautaire a approuvé le règlement des fonds de concours du Grand Cahors à destination de ses communes membres. Sur ce fondement, la commune de Francoulès a sollicité le Grand Cahors pour son projet d'installation de pompes à chaleur pour la salle de fêtes et les deux logements communaux. La commission a donné un avis favorable à l'attribution d'un fonds de concours de 4 402 €. En conformité avec la loi (cf. article du CGCT susvisé), le conseil municipal de Francoulès doit prendre une délibération concordante à celle de l'assemblée pour l'approuver, à la majorité simple de ses membres, le versement du fonds de concours par le Grand Cahors. Approuvé à l'unanimité.
- **Participation à la protection sociale complémentaire des agents dans le cadre d'une procédure de labellisation** (liste DGL). La collectivité souhaite participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents de la collectivité choisissent de souscrire, pour les garanties de prévoyance. L'ensemble du conseil approuve la participation pour la protection des agents à hauteur de 7€ par mois.
- **Adhésion à la convention de groupement d'achat de corbeilles de tri avec la CAGC.** Monsieur le maire présente à nouveau la proposition d'adhésion au groupement d'achat. Le conseil rejette la proposition. 5 Contre, 1 Abstention et 3 Pour.
- **Questions diverses :**
  - Faire des demandes de devis pour la restauration la place de la mairie.
  - Prévoir dans le budget des caches pour les moteurs de la PAC
  - Prévoir dans le budget des bornes à incendie.
  - Les vœux auront lieu le 10 janvier 2025. Plusieurs élus sont chargés de demander des devis pour changer d'offre.

La séance est close à 21h40

